

Davantage d'espaces verts

La sauvegarde de l'environnement Parminois passe par la révision du Plan d'occupation des sols (et non PLU) réalisée il y a quatre ans. certains nouveaux arrivants se plaignent que les règles d'urbanismes seraient trop rigoureuses. « Les mêmes, tout en se félicitant et en constatant aujourd'hui en connaissance le bien fondé et l'efficacité », dit le maire Roland Guichard.

Architecte paysagiste

À Parmain on ne construit pas n'importe quoi et si quelques maisons peuvent effectivement être reprises ils restent néanmoins l'exception. Le passage est obligé au travers des mailles de l'architecte paysagiste conseil, mis à la disposition des instructeurs par la mairie avant l'obtention des permis.

Pour les espaces verts, la surface communale a été multipliée par dix en dix ans. La création d'espaces fleuris et arborés est un succès, comme en témoigne la nomination, cette année encore, de Parmain au concours départemental des villes fleuries.

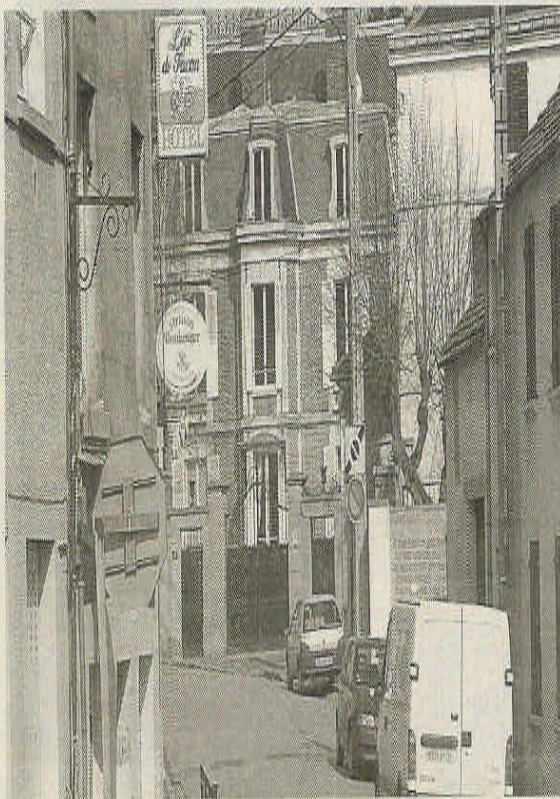
Allée verte

Sauvegarde aussi avec la réhabilitation de l'allée verte entre le stade et les hameaux. Cette réhabilitation était attendue par les riverains depuis plusieurs années. Elle a bénéficié de l'appui financier décisif du député Axel Poniatowski, au travers du fonds de la « Réserve élémentaire » mis à la disposition de Parmain, ce qui a permis de lancer fin 2004 cette opération. Le maire de Parmain a invité Axel Poniatowski à inaugurer les plantations... au printemps prochain.

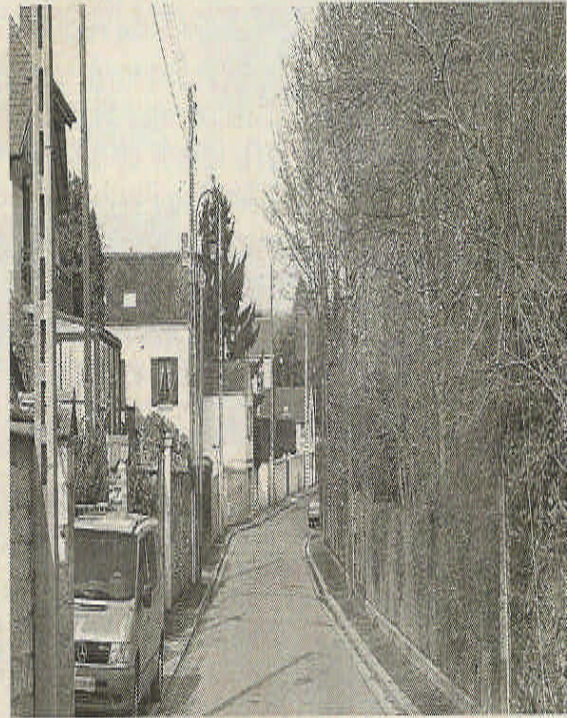
La sécurisation des rues de Parmain à l'ordre du jour

La sécurité des piétons et en général la sécurité routière constituent une des priorités des élus en 2005. La commune a réalisé il y a deux ans grâce au Conseil

général, la sécurisation de la rue du Général de Gaulle. En 2005 est prévue la refonte totale de la rue du Maréchal-Foch (de la rue Guichard à de Gaulle). On a éga-



En 2005, la rue Foch sera totalement refaite jusqu'à la rue Guichard.



La rue du Maréchal Joffre, très passante, doit aussi être sécurisée. Rue à Jouy

lement programmé la pose de ralentisseurs allée des Peupliers, rue de Paris, avenue de l'Oise, rue du Maréchal-Joffre.

Dans cette rue qui dessert Jouy-le-Comte, les panneaux de limitation de vitesse ne sont guère res-

pectés, et un stationnement anarchique ajoute au danger pour les piétons. C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir toute une série de dispositifs de ralentissement des véhicules.